



Les startups IA en 2026 : entre essor et enjeux de souveraineté

Retour sur la présentation de la
Cartographie 2026 des startups de l'IA
- Hub France IA, 9 mars 2026



Les startups IA en 2026 : entre essor et enjeux de souveraineté

Retour sur la présentation de la Cartographie 2026 des startups de l'IA

Hub France IA, 9 mars 2026

Le lundi 9 mars 2026, le Hub France IA dévoilait sa [cartographie 2026 des startups d'IA](#) au Ministère de l'Économie et des Finances. Publiée chaque année depuis 2020, cette cartographie référence les entreprises françaises qui proposent une solution où l'IA est centrale, ou alors qui fournissent des infrastructures d'IA.

L'événement proposait deux mises en perspectives stratégiques :

1 - Souveraineté : Quels sont les risques et les enjeux de souveraineté auxquels sont confrontées les startups françaises ? Peuvent-elles vraiment être souveraines ? Et si oui, comment ?

2 - Stratégie territoriale : Quelles sont les différentes dynamiques régionales ? Comment se positionnent les régions ? Comment les acteurs locaux peuvent-ils déployer l'IA dans les territoires ?

Le programme des interventions :

Mot d'accueil - Présentation du programme Osez l'IA par [Aurélien Palix](#), Sous directeur des réseaux et usages numériques - Direction Générale des Entreprises - Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique

Introduction de la cartographie par [Caroline Chopinaud](#), Directrice Générale - Hub France IA

1er pitch startups (UncovAI, MantaTech)

Deep dive - **Cartographie 2026 des startups IA** par Consuelo Innocenti, Responsable des relations écosystèmes et Jordan Fleurier, Chargé de missions affaires réglementaires et européennes

Table Ronde - **Souveraineté des startups en France : état des lieux et enjeux** animée par Fabrice Deblock, journaliste, avec :

- Damien Lucas, CEO - Scaleway
- Matthieu Porte, Adjoint au chef de bureau Data/IA - CGDD - Ministère de la Transition Écologique
- Arno Pons, Co-fondateur IRN & Délégué Général - Digital New Deal Foundation
- Jeanne Carrez-Debock, Investisseuse Data, IA, confiance numérique - Banque des Territoires
- Rim Tehraoui, Présidente du Hub France IA
- Baptiste Clopt, Chef de projets / Adjoint au chef de bureau Intelligence artificielle et Souveraineté numérique - Direction Générale des Entreprises - Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique

2e pitch startups (Leakmited, Ordalie, Tigolabs)

Table ronde - **Stratégies IA dans les Régions : quelles dynamiques d'accélération** animée par Caroline Chopinaud, avec :

- Aymeric de Maussion, Pays de la Loire
- Clara Revel, Innov'a (Amiens)
- Nicolas Camerati, Maison de l'IA Alpes-Maritime
- Baptiste Blanc, Corsica AI
- Grégoire Maurice, INRIA Startup Studio Lille

Cartographie 2026 : un écosystème en croissance

Méthodologie

Depuis 2020, le Hub France IA référence chaque année les « startups et fournisseurs d'IA ». Il s'agit des entreprises françaises proposant une solution dans laquelle l'IA occupe une place centrale, ou fournissant des infrastructures technologiques nécessaires à son développement.

Ces entreprises doivent avoir au moins deux employés et un siège social localisé en France. En revanche, la sélection ne repose sur aucun critère d'âge de l'entreprise.

La sélection se fait à partir d'un appel à candidature et d'un formulaire de référencement. Plus de 4 % des startups candidates sont refusées.

En 2026, le Hub France IA référence **972 startups et fournisseurs d'IA en France**, soit +375 entreprises en 1 an. Ces startups ont levé plus d'1 Md € depuis 2024 et ont vu une hausse de leur chiffre d'affaires et de leurs effectifs : en 2026, 12 % des entreprises identifiées génèrent un chiffre d'affaires de plus de 5 millions €, contre 5 % en 2025. 68 % comptent plus de 10 salariés en 2026, contre 57 % en 2025.

La cartographie révèle une forte concentration en Île-de-France : **575 startups sont franciliennes, soit près de 60 % des startups identifiées**. L'Île-de-France concentre les secteurs transversaux (60 %), la banque & assurance (76 %) et les logiciels (63 %), tandis que les régions présentent des spécialisations plus marquées : industrie en Auvergne-Rhône-Alpes (15 %), santé en PACA (8.5 %), éducation & formation en Pays de la Loire (33 %), spatial en Occitanie (17 %), etc.

91 startups travaillent sur la transition écologique (+32 % par rapport à 2025) et 151 déclarent adopter des pratiques d'AI frugale (+12 %). Par ailleurs, 59 % travaillent avec les collectivités sur des solutions durables.

Les startups gagnent en **maturité technologique** : 29 % développent leurs propres modèles ou leurs propres algorithmes, 25 % sont propriétaires de leurs technologies deeptech. En revanche, 13 % se contentent d'utiliser des solutions existantes (API¹, Saas). La majorité (33 %) adapte des modèles *open source* (*fine-tuning*²).

Par ailleurs, **53 % des solutions sont considérées comme souveraines**, c'est-à-dire que les solutions sont développées, hébergées et gouvernées en Europe. Seules 1.5 % des startups IA présentent une forte dépendance à des technologies ou infrastructures non européennes.

¹ *Application Programming Interface* : interface technique permettant d'accéder à un modèle d'IA sans avoir à l'héberger ni à l'entraîner soi-même.

² Ajustement des paramètres du modèle.

Souveraineté technologique : un équilibre fragile

Quels sont les risques et les enjeux de souveraineté auxquels sont confrontées les startups françaises ? Peuvent-elles vraiment être souveraines ?

Pour les intervenants, la souveraineté complète n'existe pas. Rim Tehraoui (Présidente du Hub France IA) la définit comme la capacité à choisir ses dépendances et à définir son cap ; Arno Pons (Co-fondateur IRN & Délégué Général - Digital New Deal Foundation) parle d'« *écosystèmes de confiance* », tandis que Damien Lucas (CEO - Scaleway) évoque l'immunité face aux lois extra-territoriales.

Les startups d'IA françaises rencontrent des enjeux de souveraineté car elles sont structurellement dépendantes des big tech états-uniennes. Rim Tehraoui explique qu'elles ont intérêt, d'un point de vue économique, à travailler avec les GAFAM pour être performantes. Mais une fois intégrées à ces plateformes, elles peinent à en sortir en raison de coûts de sortie élevés.

Dans le cloud, environ 80 % du marché européen est capté par les 3 géants états-uniens AWS, Google et Microsoft Azure. Pourtant, l'offre française est mature : selon Damien Lucas, Scaleway couvre 90 % des *use case*. Baptiste Clopt (Chef de projets / Adjoint au chef de bureau Intelligence artificielle et Souveraineté numérique - Direction Générale des Entreprises - Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique) le confirme : le cloud est un marché captif.

Le secteur numérique doit donc constituer une priorité stratégique. D'une part, le rapport Draghi montre que **le décrochage économique européen s'explique largement par le numérique** ; d'autre part, le numérique irriguant tous les secteurs de l'économie, **la dépendance vis-à-vis d'acteurs étrangers engendre une vulnérabilité systémique.**

Comment les startups peuvent-elles progresser vers plus de souveraineté ?

Prioriser les segments stratégiques (Baptiste Clopt). La chaîne de valeur de l'IA est extrêmement vaste et complexe (des terres rares aux applications). Il est impossible d'investir massivement sur tous les segments. Il faut donc être sélectif et cibler les segments à forte valeur ajoutée et les technologies avec le plus d'impacts.

La préférence européenne dans le numérique (critères de contenu local) est aussi un levier majeur de politique industrielle, alors que le marché de la commande publique en Europe s'élève à environ 2 200 Mds €.

Renforcer la visibilité et la scalabilité du cloud français (Damien Lucas). L'offre française est pourtant mature, mais elle reste peu connue. Il faut investir massivement dans l'infrastructure cloud européenne (RAM, CPU, mémoire, etc). Un investissement de 120 Mds € supplémentaires serait nécessaire pour conquérir 50 % des parts de marché européennes.

Développer une politique de “soft-protectionism” (Arno Pons). Il faut intégrer dans les politiques publiques des critères combinant souveraineté et environnement pour protéger le marché européen et pour stimuler la préférence européenne dans la commande publique.

Se positionner sur l'IA frugale (Matthieu Porte, Adjoint au chef de bureau Data/IA - CGDD - Ministère de la Transition écologique). L'IA frugale consiste à utiliser des modèles plus petits et plus économes en énergie et en données, mais aussi à optimiser les ressources informatiques et réutiliser les composants existants. Elle permet de réduire les barrières à l'entrée et peut représenter un accélérateur pour l'IA française.

Évoluer vers un modèle fondé sur la robustesse (Rim Tehraoui). Les entreprises de l'IA suivent actuellement un modèle fondé sur la performance : elles acceptent de dépendre des GAFAM pour gagner en efficacité. Mais cette performance s'est construite au détriment de la résilience. Pour des modèles plus robustes, il faut développer une approche “*risk-based*”, se positionner sur l'IA de confiance et l'open source, ou encore internaliser les compétences critiques, même si cela implique une performance moindre.

Les territoires, catalyseurs de l'IA

Quelles sont les différentes dynamiques régionales ? Comment se positionnent les régions ? Comment les acteurs locaux peuvent-ils déployer l'IA dans les territoires ?

À Sophia Antipolis, la **Maison de l'IA**³, créée en 2020 avant l'avènement de ChatGPT, fédère et valorise l'écosystème local. Startups, entreprises et société civile travaillent ensemble, notamment pour acculturer les entreprises et le grand public.

- L'enjeu 2026 : Affiner la compréhension des besoins locaux pour déployer des solutions qui partent du terrain. **Un observatoire de l'IA dans les collectivités permettrait de mieux comprendre les usages réels de l'IA et les obstacles organisationnels** (Nicolas Camerati, Maison de l'IA Alpes-Maritime).

Les Hauts-de-France affichent une volonté forte pour se spécialiser dans les **infrastructures physiques** de l'IA (data centers) et dans la **santé**. Par exemple, le programme "tier-lieu numérique", doté d'un budget de 63 millions € sur 4 ans, vise à créer des terrains d'expérimentation pour la médecine fondée sur le numérique et l'IA⁴. Le **CPER Cornellia**⁵ (Contrat de Plan État-Région des Hauts-de-France) fédère les acteurs économiques, académiques, institutionnels et les citoyens pour progresser vers une IA plus responsable et durable.

- L'enjeu 2026 : démontrer que l'IA n'est pas un gadget technologique mais un levier de compétitivité (Clara Revel, Innov'a - Amiens).

Lille se positionne comme une métropole phare dans la région. Par exemple, la **Cité de l'IA**⁶, fondée par le Medef et la métropole lilloise, fédère l'ensemble de l'écosystème pour déployer l'IA dans les entreprises et faire des Hauts-de-France un territoire précurseur. Elle organise chaque année un sommet pour animer son réseau autour des enjeux et des applications concrètes de l'IA. La **startup-studio lilloise de l'INRIA** s'adresse majoritairement aux acteurs académiques (80 %) pour leur permettre de maturer une technologie et d'explorer un marché. Enfin, le **PUI**⁷ (Pôle Universitaire d'Innovation de Lille) forme des **ponts entre le monde de la recherche et le monde économique pour transformer les résultats de la recherche en solutions concrètes**. En effet, les compétences scientifiques ont tendance à manquer de visibilité auprès des entreprises.

- L'enjeu 2026 : accélérer le *time-to-market* avec des POC plus rapides et accélérer l'industrialisation des solutions ; les entreprises présentent encore une forte aversion au risque et sont lentes à accorder leur confiance (Grégoire Maurice, INRIA Startup Studio Lille).

³ [La Maison de l'IA - Site officiel](#)

⁴ [GRECO EXPER, lauréat de l'Appel à projet « Tiers-Lieu d'Expérimentation » \(TLE\) - CHU Amiens-Picardie](#)

⁵ [CPER Cornellia](#)

⁶ [Cité de l'IA | Intelligence artificielle](#)

⁷ [Accueil - PUI Lille](#)

En Corse, l'**EDIH (European Digital Innovation Hub) Corisca.ai**⁸ est un groupement d'entreprises et d'acteurs locaux visant à déployer l'innovation en IA et en robotique dans la région. Baptiste Blanc explique que la Corse n'est pas en retard, mais l'enjeu est de créer des ponts entre les acteurs locaux et les réseaux européens.

→ L'enjeu 2026 : faire passer à l'échelle les expérimentations avec des prototypages renforcés (Baptiste Blanc, Corsica AI).

Enfin, du côté du Pays de la Loire, la Région structure la filière par la mise en réseau d'acteurs et des programmes d'accompagnement pour les entreprises, comme par exemple "**J'accélère avec l'IA**"⁹.

→ L'enjeu 2026 : attirer les entreprises technologiques, notamment états-uniennes, et se positionner sur les petits modèles de langage, plus niches (Aymeric de Maussion, Pays de la Loire).

Conclusion

La cartographie 2026 du Hub France IA se positionne comme un **outil d'observation privilégié de l'évolution de l'écosystème français de l'IA**. Il démontre la croissance de l'écosystème en mettant en avant l'essor des startups et leur maturité technologique croissante.

Mais les échanges ont aussi souligné les limites structurelles auxquelles ces entreprises restent confrontées en matière de dépendance aux grandes infrastructures technologiques états-uniennes. Si une autonomie technologique totale n'est pas possible, l'enjeu consiste à **mieux maîtriser les dépendances stratégiques**, en ciblant les segments critiques de la chaîne de valeur, en renforçant les infrastructures numériques européennes et en développant des approches différenciantes telles que l'IA frugale ou l'open source.

Par ailleurs, l'événement a mis en lumière le **rôle croissant des territoires dans le développement de l'IA**. Les initiatives présentées démontrent l'importance des écosystèmes locaux. Les territoires jouent un rôle clé en accélérant l'adoption par les entreprises, réduisant le *time-to-market* des startups, renforçant la culture du risque et de l'innovation et accompagnant les transformations organisationnelles.

⁸ [Corsica.ai](https://corsica.ai)

⁹ [J'accélère avec l'IA | Région Pays de la Loire](#)

L'enjeu est de renforcer la coordination entre les régions françaises, et au-delà, à l'échelle européenne. **Le Grand Paris**, de par sa concentration d'acteurs, d'institutions de recherche et de financements, **pourrait se positionner comme chef d'orchestre de cette coordination** : en facilitant les alliances interrégionales, en structurant des plateformes de collaboration et en animant des programmes d'incubation et de transfert de technologies. **Cette posture renforcerait non seulement la visibilité et l'attractivité de l'écosystème français, mais aussi sa résilience face aux géants internationaux de l'IA.**



Paris-Île de France Capitale Économique (PCE) est **le lab' de l'attractivité du Grand Paris**, fondé par la CCI Paris Île-de-France, une trentaine de Grand Paris Makers® (entreprises à dimension internationale, fédérations et établissements publics engagés en faveur d'un Grand Paris ambitieux et innovant) et soutenu par la Métropole du Grand Paris.

Son ambition est de **faire du Grand Paris le pionnier et le leader des transitions** en anticipant les futurs facteurs d'attractivité des métropoles et en contribuant à les développer sur le territoire dès aujourd'hui en portant les propositions des acteurs économiques et des territoires au plus haut niveau.

Paris-Île de France Capitale Économique assure 3 missions centrales :

- veille prospective, benchmarking international sur les facteurs d'attractivité des villes globales ;
- organisation de groupes de travail portés par des acteurs économiques pour dégager des pistes d'action et mettre en œuvre des chantiers d'expérimentation dans le Grand Paris ;
- mise en valeur des savoir-faire de nos Grand Paris Makers® en organisant des conférences et des séminaires, en accueillant des délégations internationales et en organisant des *learning expeditions*.



Paris-Île de France Capitale Économique

Éditeur

Paris-Île de France Capitale Économique
2 place de la Bourse - 75002 Paris
contact@pce-idf.org

Directrice de la publication

Chloë Voisin-Bormuth

Rédactrice

Anaïs Jardin

Communication

Louise Limare

Louise Tirvaudey